

GE_GERICHTE A/4102/2016 vom 13. März 2017

GE Cour de justice, 2017-03-13, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_4102_2016

FR: GE_GERICHTE A/4102/2016 du 13 mars 2017

IT: GE_GERICHTE A/4102/2016 del 13 marzo 2017

Volltext

Genève Cour de justice (Cour de droit public) Chambre des assurances sociales 13.03.2017
A/4102/2016

A/4102/2016 ATAS/194/2017 du 13.03.2017 (PC) , RETIRE rÉpublique et canton de
genÈve POUVOIR JUDICIAIRE A/4102/2016 ATAS/194/2017 COUR DE JUSTICE
Chambre des assurances sociales Arrêt du 13 mars 2017 10 ème Chambre En la cause
Monsieur A_____, domicilié à GENÈVE recourant contre SERVICE DES
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES, DEAS –SPC, sis route de Chêne 54, GENÈVE
intimé Vu la décision sur opposition du 31 octobre 2016 ; Vu le recours du 26 novembre
2016 ; Vu la réponse du 4 janvier 2017 ; Vu l’audience de comparution personnelle des
parties du 13 mars 2017, lors de laquelle Monsieur A_____ a indiqué que ce qu’il
contestait dans le cadre de son recours, c’était le principe de la restitution de prestations
qu’il avait reçues de bonne foi dès lors qu’il avait annoncé son changement de statut et que
c’est le service des prestations complémentaires (ci-après : le SPC ou l’intimé) qui avait
continué de lui verser les prestations indues ; Attendu que lors de ladite audience, la
représentante du SPC a indiqué que la bonne foi du recourant ne faisait aucun doute et
qu’elle allait examiner si sa situation financière permettait une remise de l’obligation de
restituer ; Que compte tenu de ce qui précède, le recourant a déclaré retirer son recours ;
Qu’il convient d’en prendre acte et de rayer la cause du rôle. PAR CES MOTIFS, LA
CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES : 1. Prend acte du retrait du
recours.![endif]>![if> 2. Rayer la cause du rôle.![endif]>![if> La greffière Florence
SCHMUTZ Le président Mario-Dominique TORELLO Une copie conforme du présent
arrêt est notifiée aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.